



**CDEN GIRONDE du 25/11/09**

(Page1/3)

Le **Conseil Départemental de l'Éducation Nationale de la GIRONDE** s'est réuni le 25 novembre, à la demande du Conseil Général pour **aborder les questions de modification de 9 secteurs de recrutement de collèges girondins et de fermeture du collège Langevin à Mérignac**, impliquant la modification de sectorisation des 4 autres collèges de la ville.

**La délégation UNSA-Education a tenu à insister sur l'importance de la mixité sociale et le rôle désormais majeur du Conseil Général depuis la loi de 2004. Elle a, à nouveau, dénoncé la déréglementation provoquée par l'assouplissement de la carte scolaire conduisant à la ségrégation scolaire. Enfin, elle a souligné la nécessaire concertation entre tous les partenaires.**

Le Conseil Général, en la personne de M. Marois, a présenté l'état du dossier et la politique du Conseil Général en la matière :

- Large concertation
- Mixité sociale
- Gestion des capacités d'accueil en collège
- Sectorisation conforme aux besoins

Même si le dossier n'est pas dicté par la logique quantitative, au global, les places offertes en collège sont supérieures aux besoins. Cette surcapacité n'a pas de sens en soi, les élèves pouvant se trouver d'un côté du département et les places de l'autre. Il faut donc travailler en équilibre géographique, ceci, dans un contexte annoncé de hausse des effectifs à partir de 2011 qu'il faut anticiper.

Voici les modifications proposées et approuvées par le CDEN :

- 1- Collège de LA BREDE : ce collège est toujours en tension d'effectifs. Les ajustements se font avec le collège de CADAUJAC : **l'école de Castres Gironde passera dans le secteur du collège de Cadaujac dès la rentrée 2010 pour les 6°, 5° et 4°.** *C'est la concrétisation d'une demande collective faite depuis la création du nouveau collège, les communes de Castres et Beautiran étant liées par de nombreuses activités, Beautiran appartenant déjà au secteur du collège de Cadaujac.*
- 2- Haute Gironde : ce secteur connaît une augmentation de populations à scolariser et, d'ores et déjà, le collège de SAINT YZAN DE SOUDIAC est saturé. Un rééquilibrage des effectifs doit s'effectuer avec le collège de PEUJARD pour conduire à des effectifs de 650/700 pour St Yzan de Soudiac et 500/550 pour Peujard : **les écoles de Cézac et Cagnac passeront dans le secteur du collège de Peujard, celle de St Laurent d'Arce au collège de St André de Cubzac et celle de Salignac au collège de Vérac dès la rentrée 2010 pour les 6°, 2011 pour les 6° et**

**5°, 2012 pour les 6°, 5° et 4° et 2013 pour tous.** *Cette modification ne pose pas de problème en terme de transport et prend en compte les trajets domicile/travail.*

- 3- Collège de SAINT AUBIN DE MEDOC : cet établissement explose et il y a urgence pour la prochaine rentrée. Le projet initial du Conseil Général touchait tous les collèges du secteur de Saint Médard mais la discussion pour favoriser les rééquilibres n'est pas encore terminée sur le terrain. Une hypothèse légère est donc proposée : **l'école de La Garenne sera rattachée au secteur du collège Hastignan de St Médard en Jalles dès la rentrée 2010 pour les 6°, 2011 pour les 6° et 5°, 2012 pour les 6°, 5° et 4° et 2013 pour tous.** *La FCPE a souligné la forte poussée démographique sur Hastignan qu'il faudra prendre en compte.*
- 4- MERIGNAC : la problématique posée est différente puisque l'on assiste à une chute des effectifs et qu'il y a aujourd'hui 1000 places disponibles sur la commune. **Le collège Paul Langevin sera fermé à la rentrée 2010. L'école Oscar Auriac passera dans le secteur du collège Les Eyquems, l'école Jean Mace de manière partagée entre les collèges Jules Ferry et Capeyron, l'école Ferdinand Buisson au collège Jules Ferry, l'école Edouard Herriot à Capeyron. La SEGPA et l'UPI sont transférées au collège Bourran.** *Le projet initial prévoyait aussi le transfert de l'école Berthelot vers Bourran. Nous sommes intervenus pour maintenir Berthelot sud aux Eyquems dans le cadre d'un projet de développement de l'autonomie de l'enfant en matière de transports (pistes cyclables, TRAM, pedibus sur Berthelot). Suite à nos interrogations, l'Inspecteur d'Académie a indiqué qu'il avait demandé le transfert des 2 unités (SEGPA et UPI) dans le même établissement alors que le projet initial prévoyait une séparation. « C'est la politique que nous menons sur l'ensemble du département dans le cadre de la continuité d'un projet pour les élèves d'UPI. Par ailleurs, une UPI participe de la construction positive de l'image d'un établissement, » a-t-il déclaré. **Si vous êtes touchés par mesure de carte scolaire suite à la fermeture du collège Langevin, n'hésitez pas à nous contacter pour le suivi de votre dossier assez tôt avant la fin des créations de postes.***
- 5- Pour terminer, le Conseil Général nous a informé de la réflexion engagée sur CREON, LATRESNE et FLOIRAC : forte pression d'un côté, sous-effectifs de l'autre ; nouveau collège sur Floirac ...

Interrogé sur les programmations de nouveaux collèges (Lacanau, ...), le Conseil Général a réaffirmé sa volonté de programmation. Cependant la chute des recettes le laisse interrogatif sur sa capacité à investir. En effet, le Conseil Général perdra 65 millions d'euros, soit l'équivalent de 4 collèges.

**Investissements prévus dans les équipements pour l'EPS en collège :**

<b>Désignation de l'opération</b>	<b>Etat du dossier</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Bordeaux Monségur	Etude 2010	Non défini
Pessac Noès	Etude 2010	Non défini
Podensac	Etude 2010	Non défini
Créon F. Mitterrand	Etude 2010	Non défini
Villenave d'Ornon Chambéry	Travaux 2010	500 K€
Villenave d'Ornon Pont de la Maye	Travaux 2010	500 K€
Bordeaux E. Vaillant	En travaux	600 K€
Gradignan Monjous	En travaux	800 K€
Mérignac Capeyron	En travaux	800 K€
Pessac Alouette	Livraison 2009	800 K€
Le Pian sur Garonne	Livraison 2009	800 K€
Latresne C. Claudel	Livraison 2009	2 800 K€
Hourtin J. Chambrelent	Livraison 2009	3 200 K€
Le Teich	Livraison 2009	1 200 K€
Marcheprime G. Flament	Livraison 2009	2 000 K€
Saint Loubès Max Linder	Livraison 2009	2 000 K€
<b>TOTAL</b>		<b>16 000 K€</b>